

Les ouvrages grammaticaux et lexicographiques d'Annibale Antonini et leurs échos en Italie au XVIII^e siècle

Maria Luisa CAPPELLO
Université de Lecce

Quand le jeune abbé Antonini, originaire de la province de Salerne¹, s'installa à Paris vers 1726, après avoir été en Allemagne et en Angleterre, la renommée de Veneroni, grammairien et lexicographe, mort plus d'une dizaine d'années auparavant était encore bien vivante. Cependant il constitua une concurrence redoutable à son prédécesseur, sans toutefois l'éclipser totalement².

Il consacra toute sa vie à l'activité culturelle, partageant son temps entre la diffusion de la langue et de la culture italiennes surtout en France, mais aussi en Allemagne, et la diffusion de la langue et de la culture françaises auprès de ses compatriotes³.

-
1. On ne connaît pas l'exacte date de naissance du baron Annibale Antonini; ses biographes font une reconstitution de sa vie à partir des dates de publication de ses oeuvres; ils paraissent, cependant, d'accord pour le faire naître dans la province de Salerne - où il possédait des biens - soit à Centola, soit à Santa Biagiosa, soit à Cuccaro, en 1702; il fit ses études à Naples, avec son frère Giuseppe, érudit et célèbre jurisconsulte. Il voyagea en Europe, de l'Allemagne en Hollande et en Angleterre avant de se fixer à Paris. Comme arcadien, Antonini adopta le nom de *Sennuccio Lucanico*. Vers 1750, il dut rentrer à Naples et il mourut, probablement dans cette même ville, en août 1755; (D'Afflitto : 389), (*Dizionario Biografico degli Italiani* : 517-518), (Folena : 427).
 2. Les études d'A.-M. Van-Passen (1981) et de N. Minerva (1989) ont bien montré l'importance du rôle qu'eut Veneroni dans la diffusion du français en Italie. A.-M. Van-Passen qui a répertorié 35 éditions du dictionnaire de Veneroni entre 1677 et 1800 note que le volume italien-français de d'édition de 1756 "semble une fidèle reproduction du dictionnaire d'Antonini" (Van Passen : 50).
 3. Antonini est aussi l'auteur d'un *Mémorial de Paris et de ses environs, à l'usage des voyageurs* par l'Abbé Antonini, Paris, Henry, 1732, réédité en 1734 et en 1749, ainsi

Sa carrière de professeur d'italien comme précepteur des demoiselles de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie parisienne dura presque trente ans.

Pour faciliter sa tâche d'enseignant, il publia, en 1726, un *Traité de la grammaire italienne dédiée à la Reine*, et, par la traduction des *Prose e rime* de Monseigneur Della Casa, en 1727, il se fit connaître aussi comme éditeur et divulgateur de la littérature italienne.

La grammaire, quoiqu'elle fût meilleure que celle de Veneroni, était néanmoins bien chargée de règles, ce qui porta Antonini à la simplifier dans les éditions ultérieures.

Comme on avait reproché à Antonini de ne pas avoir réservé une partie de son *Traité* aux dialogues, en 1728 il publia une *Grammaire italienne à l'usage des Dames*, dédiée à la Princesse de Bouillon, qui contenait aussi treize dialogues et un traité de la poésie, et précisa, dans la préface:

Je croyois avoir fait merveille de retrancher les dialogues de ma première *Grammaire Italienne*... mais... chacun s'est recrié contre un procédé si nouveau: Qui a jamais vû, a-t-on dit, une Grammaire sans Entretiens?"

Il s'empressa aussi de signaler que, s'il avait écrit cette grammaire à l'intention des Dames, c'était parce que la langue italienne était fort adaptée à être parlée par les femmes. Dans sa dédicace il présentait à ce propos une théorie personnelle fort curieuse sur l'origine de la langue italienne:

Votre Altesse n'ignore pas que nous sommes redevables aux dames. Les Romains qui alors parlaient Latin, pour plaire dans leurs vers au beau Sexe, tâcherent d'adoucir la terminaison de leur langage par le retranchement ou par l'addition de quelque lettre. D'ailleurs un langage si doux, si tendre et si agréable ne sied à personne mieux qu'aux Dames, & n'a jamais plus de grâce que dans leur bouche... Mais les Dames ne sont-elles pas en quelque sorte obligées à leur tour à protéger une langue faite pour elles, & qui leur convient à tant de titres?

que d'un *Recueil de lettres françoises, et italiennes de bienséances et marchandes, pour ceux qui souhaitent d'apprendre à bien écrire en italien, selon les bons principes et la nouvelle ortographie. Avec un abrégé sur la manière de garder le cérémonial, selon le stile le plus moderne des italiens*, publié à Basle en 1761. Il se fit connaître aussi comme traducteur d'auteurs classiques et contemporains comme Guarini (1729), le Tasse (1729), Trissino (1729), et l'Arioste (1746), mais il acquit une plus grande notoriété grâce à sa traduction de *l'Examen de l'Essai de M. de Voltaire sur la Poésie Epique* de Paolo Rolli, célèbre poète de l'époque, publié à Paris en 1728. Il participa ainsi à la défense de Dante et du Tasse, qui avaient été durement critiqués par Voltaire (Rolli : 319).

Cet ouvrage aussi fut la cible de critiques, à commencer par celles d'un Sieur de Lalande "interprète du Roi et Professeur des Langues Italienne, François, d'histoire et de géographie" qui publia une *Réfutation de la Grammaire italienne à l'usage des Dames faite par l'abbé Antonini*. De là une dispute entre Grimarest et Lalande sur l'élégance et la politesse du style français (Mormile 1989: 147). Malgré ces polémiques, cette grammaire fut réimprimée, pour ce qui nous est donné de savoir, par quatre éditeurs parisiens différents en 1731.

En 1735, Antonini publia le *Dictionnaire Italien, Latin et François, contenant non seulement un Abrégé du Dictionnaire de la Crusca, mais encore tout ce qu'il y a de plus remarquable dans les meilleurs lexicographes, Etymologistes, et Glossaires*.

Cette première édition ne comprenait que la partie italien-latin-français, mais était accompagnée d'une "Défense de la langue italienne" et d'un "Plan d'un dictionnaire italien universel"; l'édition de 1743 était complétée par la partie français-latin-italien.

Ce dictionnaire, publié d'abord à Paris, fut réédité à Venise ainsi qu'à Amsterdam, Leipzig, Lyon, Vienne, jusqu'au début du XIX^e siècle.

L'*Avertissement de l'auteur* nous révèle la méthode suivie par Antonini dans l'élaboration de son *Dictionnaire*:

J'avois tirés - écrit-il - les Mots, du moins pour la plus grande partie, du Dictionnaire de la Crusca pour l'Italien, & de celui de l'Académie François pour le François: on a donné des nouvelles éditions de ces deux Dictionnaires, & j'ai crû en devoir profiter pour rendre le mien plus complet.

Comme son dictionnaire paraissait quelques années avant la troisième édition du *Dictionnaire* de l'Académie qui, en 1740, résoudra la question de la simplification de l'orthographe, il écrit:

J'ai continué à employer dans mon Dictionnaire la double Orthographe, l'ancienne & la moderne; en marquant néanmoins par un caractère différent les Lettres qu'on ne doit prononcer & pas même écrire. J'ai observé cette methode pour la plus grande commodité du Lecteur; j'entens, qu'il puisse lire par ce moyen les Auteurs François de tous les tems.

Pour ce faire, les entrées étant écrites en majuscules, les consonnes qu'il ne fallait pas prononcer figuraient en minuscules.

Ces dictionnaires facilitaient l'accès à la lecture des classiques et avaient une importance fondamentale dans l'apprentissage des langues, car la traduction était l'exercice le plus souvent demandé aux apprenants de l'époque.

Dans sa *Préface* Antonini révèle qu'il a été poussé à publier son *Dictionnaire* par des amis (voir plus bas), et il illustre en détail les principes dont il s'est inspiré. Il compare donc les siens avec ceux que Veneroni avait suivis pour son *Dictionnaire*; l'attaque est assez violente. Après avoir présenté les quatre premières entrées de son *Dictionnaire*, il stigmatise les définitions erronées et les oublis de Veneroni; il critique aussi son incompétence linguistique. Il dit, par exemple, que Veneroni s'est trompé en déclarant que le mot "abacare" est un mot ancien et qui a le sens de "calculer". En fait, au moins dans ce cas, c'est Antonini qui se trompe car le mot était déjà attesté dans *le Li Livres du Trésor* de Brunetto Latini.

Néanmoins, les remarques d'Antonini continuent: il note d'ailleurs une grosse lacune du *Dictionnaire* de Veneroni, qui limite énormément la fonction pédagogique du dictionnaire:

Il semble - écrit-il - que c'est assez la coutume dans les Dictionnaires de désigner les mots par leur qualité, ou de Verbes, ou de noms Substantifs, ou de nom adjectif, ou d'Adverbes etc.. Veneroni ne s'est aucunement mis en peine de cette louable méthode.

En fait, la définition de la fonction grammaticale de chaque lemme n'était pas encore aussi généralisée, mais Antonini insiste sur son importance surtout dans le cas des homographes.

Antonini explique donc pourquoi il avait pris le parti de donner - quoique inconstamment - aussi l'équivalent latin:

C'est en vain qu'on prétend en imposer au Public, sur ce que mon Dictionnaire ayant le Latin de plus, & étant plein d'Italien souvent sans explication Française, il ne peut servir qu'à ceux qui sont déjà avancés dans la connoissance de notre Langue; & qu'au contraire celui de Veneroni est bon pour les commençants; parce qu'il ne rapporte simplement que le mot Italien, & le mot François, sans entrer dans le moindre détail. C'est une illusion: elle paroît même puérile. On n'a, en se servant de mon Livre, qu'à faire abstraction du Latin, des passages Italiens des étimologies, & d'autres remarques; & prendre le mot Italien & le mot François: voila pour les commençants. Je n'ai pas crû, pour contenter les seuls ignorants, devoir fruster le reste du Public de mes recherches, que je croi n'être pas tout à fait indignes de lui.

Quant aux choix opérés dans la sélection des mots, il informe qu'il avait éliminé plusieurs mots contenus dans le *Dictionnaire* de Veneroni parce qu'il ne les croyait pas italiens. En outre, tout en signalant l'existence, en Italie, de plusieurs dialectes, il se limite aux

[...] trois qui soient reçus, le Romain, le Florentin et le Sienois [...] J'ai tâché de les enfermer tous trois dans mon Dictionnaire; & même

lorsqu'un mot n'est pas également usité à Rome, à Florence, & à Siène, j'ai eu soin de marquer celle de ces trois Villes où il est plus en usage.

Antonini ajoute aussi des termes provenant d'un jargon italien à propos duquel il explique:

J'ai employé dans mon Dictionnaire beaucoup de ces mots que nous appellons de *Lingua furba*: c'est une espèce d'Argot. Nous avons en cette langue, ou si l'on veut en ce jargon, des pièces fort spirituelles. Je me flatte que le Public me sçaura quelque grè de l'avoir mis en état de les entendre. Dans le seizième siècle ce genre d'écrire étoit fort à la mode: témoin *Le Opere Burlesche del Berni, Casa, Mauro* etc.

En tant que professeur d'italien, Antonini publia, en 1742, une *Grammaire italienne pratique et raisonnée*, réimprimée en 1746, et, pour l'enseignement du français fera paraître en 1753, à Paris, les *Principes de la grammaire française, pratique et raisonnée*.

Cette grammaire sera traduite par l'abbé Marchioni et publiée à Venise, en 1760, donc après la mort de son auteur, sous le titre de *Grammatica francese tradotta e annotata dall'abate Marchioni*.

Antonini dédia cet ouvrage aux Messieurs de l'Académie française qui - écrit-il - avaient été ses maîtres. Dans sa préface, il insiste sur l'attention qu'il avait apporté dans la rédaction du "Traité de la prononciation" qui avait été la partie la plus difficile de son travail. Pour ce faire, il avait étudié les meilleurs livres et s'était adressé aux littérateurs et aux Dames de la Cour; il expose donc sa façon de procéder:

Di quanto ho fatto sulla gramatica, il trattato della Pronunzia è quello, che mi costa maggior applicazione, e fatica. (...) Circa la maniera di consultarle [le Dame della Corte], ho praticato ciocchè Vaugelas consiglia in simil caso; vale a dire, che' invece di cercar d'informarsi per via d'interrogazioni, di dee osservar solo, come si pronunziano le parole nelle occasioni, e nella conversazione comune. Questo precetto è tantopiùsaggio, quanto che dimandando come si pronunzia una parola, si pongono sovente gl'interrogati in rischio d'allontanars i dalla loro maniera solita di pronunziare, per adottarne una straniera⁴.

4. De ce que j'ai fait sur la grammaire, le traité de la prononciation est ce qui me coûte le plus d'application et de travail. (...) Quant à la manière de les interroger [les Dames de la Cour], j'ai fait ce que Vaugelas conseille dans ce cas-là, c'est-à-dire, que plutôt qu'essayer de s'informer par des questions, on doit seulement observer comment on prononce les mots pendant les occasions et dans la conversation ordinaire. Ce précepte est d'autant plus sage, qu'en demandant comment on prononce un mot, on expose souvent les interrogés au risque de l'écarter de leur manière habituelle de prononcer, pour en adopter une étrangère.

De son côté, Marchioni fait suivre à la préface d'Antonini sa propre préface. C'est ainsi qu'on apprend, grâce à l'abbé Marchioni, qu'Antonini avait fait "un judicieux extrait des plus célèbres grammaires françaises puisqu'elle contient ce qu'il y a d'essentiel et de digne d'estime". Il précise que les auteurs qu'Antonini n'avait jamais perdus de vue étaient: l'abbé Regnier-Desmarais, Restaut, et Buffier. Malheureusement Antonini avait oublié de traiter la formation du féminin des noms et des adjectifs, lacune comblée par Marchioni.

Les jugements sur les ouvrages d'Antonini dont j'ai trouvé la trace ne sont pas nombreux; cependant ils suffisent à se faire une idée de ce que pouvait être la réputation qu'il avait auprès de ses compatriotes.

En 1729, les *Novelle Letterarie di Venezia*, avaient publié une lettre d'Apostolo Zeno à son frère dans laquelle il exprimait en ces termes son opinion sur Antonini:

Della poca abilità di detto Antonini anche nel suo mestiere, mi son avveduto della sua maniera di scrivere poco corretta.» (D'Afflitto : 389)⁵.

Paolo Rolli, dans une lettre adressée, en 1744, au marquis Crescenzi, lui demandant des conseils pour l'instruction de sa fille, écrit:

In quanto al Francese, è d'uopo bandire il dizionario del Veneroni: colui non sapeva nè la sua nativa lingua nè l'italiana; sono stato io che ho incoraggiato un altro dizionario in Parigi, fatto dall'abate Antonini e già tutto edito in due volumi: non voglio dirlo perfetto nella parte italiana, ma molto buono nella francese» (Rolli : 290-291)⁶.

Ce fut un vénitien, un vénitien célèbre, qui rendit compte du succès de la grammaire et du dictionnaire d'Antonini, Carlo Goldoni, qui le sacra maître d'italien par antonomase en insérant dans sa comédie *Piccola Venezia* (de 1765), le quatrain suivant:

El linguaggio italiano, con mio contento,
Caro diventa a la nazione francese,
E tutti i cortigiani e i parigini
Cerca maestri e compra l'Antonini. (Folena : 405-406)⁷.

-
5. Je me suis aperçu du peu d'habileté dudit Antonini dans son métier, et de sa façon d'écrire peu correcte.
 6. En ce qui concerne le français, il faut bannir le dictionnaire de Veneroni; il ne connaissait ni sa langue maternelle ni l'italien; j'ai moi-même encouragé un autre dictionnaire à Paris, rédigé par l'abbé Antonini qui est déjà paru en deux volumes: je ne prétends pas de dire qu'il est parfait dans la partie italienne, mais il est très bon dans celle française.
 7. La langue italienne, avec mon contentement, devient chère à la nation française, et tous, courtisans et parisiens, cherchent des maîtres et achètent l'Antonini.

Nicolò Starace, auteur de *Il vero maestro francese* publié en 1748⁸, qui affirme avoir consulté, dans les cas douteux, tous les grammairiens de son temps, présente Antonini comme une référence sûre, en particulier pour ce qui concerne la prononciation; dans son manuel, il fait appel au *Traité* d'Antonini pour la prononciation des diphtongues.

D'autres grammairiens comme Chattard⁹ ou Duc¹⁰ le considèrent comme un exemple à suivre; Francesco Mazzarella Farao¹¹, petit neveu d'Antonini, dans la préface à son *Filogallo* publié en 1802, fera remarquer, non sans orgueil, qu'il s'était inspiré de l'ouvrage de son oncle.

Mais les lexicographes Cormon et Manni, dans une annonce publicitaire parue dans le *Journal Français* de Naples du 22 février 1811 aussi bien que sur la page de garde de leur dictionnaire, attaquaient leurs prédécesseurs rassurant leurs lecteurs qu'avec la publication de leur dictionnaire ils avaient "fait disparaître la confusion qui règne dans ceux d'Antonini, de Veneroni, de l'Alberti"

Si j'ai souvent fait un rapprochement entre les oeuvres d'Antonini et celles de Veneroni, c'est parce que tous les deux avaient joué un rôle important dans l'enseignement du français au XVIII^e siècle; tous les deux s'étaient essayés dans le domaine de la grammaire aussi bien que de la lexicographie.

Pour imposer ses ouvrages, Antonini a dû critiquer ceux de Veneroni, mais il s'en est sûrement inspiré; ses dictionnaires eurent la même renommée que ceux de Veneroni; leur diffusion sur tout le territoire italien - si l'on juge d'après les exemplaires qui ont été répertoriés dans nos bibliothèques - est le signe de sa pénétration et du succès qu'il avait atteint.

N.B. L'orthographe d'Antonini a été respectée.

8. Starace N., *Il vero maestro Francese...*, Napoli, Pellicchia, 1748.

9. Chattard, Giovanni Pietro, *Nuovo metodo per imparare con ogni facilità a ben leggere, scrivere, e parlar francese*, Roma, Presso Generoso Salomoni, 1763.

10. Duc, Francesco, *L'italiano in Parigi ovvero grammatica francese ad uso degli italiani*, Monaco, presso la Società Tipografica, 1787.

11. Critodemo Gortinio [Francesco Mazzarella Farao], *Il Filogallo ossia Istituzione Grammaticale per apprendere bene la Lingua Francese*, Napoli, s.e., 1802.

Bibliographie

- D'Afflitto, E., (1782), *Memorie degli Scrittori del regno di Napoli*, Napoli.
- Dizionario Biografico degli Italiani*, diretto da A. M. Ghisalberti, Istituto dell'Enciclopedia Italiana, Roma, t. III.
- Folena, G. (1983), *L'italiano in Europa. Esperienze linguistiche del Settecento*, Torino, Einaudi.
- Lombardi, A. (1852), *Storia della letteratura italiana nel secolo XVIII*, Venezia, Francesco Andreola.
- Lillo, J. (1990), *Les grammaires de Ludovico Goudar 1744-1925*, Università di Palermo, Facoltà di Lettere, Istituto di lingue e letterature straniere, Quaderno 30.
- Minerva, N. (1989), "Storie di manuali. La didattica delle lingue straniere in Italia nell'Arte di insegnare la lingua francese e nel Maître Italien", in C. Pellandra (éd.), *Grammatiche, grammatici, grammatisti. Per una storia dell'insegnamento delle lingue in Italia dal Cinquecento al Settecento*, Pisa, Editrice Libreria Goliardica, 1989, pp. 55-117.
- Mormile, M. (1989), *L'italiano in Francia. Il francese in Italia*, Torino, Albert Meynier.
- (1993), *Storia dei dizionari bilingui italo-francesi*, Fasano, Schena.
- Rolli, P., (1926), *Liriche*, con un saggio su la Melica italiana, dalla seconda metà del cinquecento al Rolli e al Metastasio e note di Carlo Calcaterra con tre tavole, Torino, Unione Tipografico-Editrice Torinese.
- Van-Passen A.-M. (1981), "Appunti sui dizionari italo-francesi apparsi prima della fine del Settecento", in *Studi di Lessicografia Italiana*, vol. III, pp. 29-65.